

L'ENT POUR TOUS

Financement de l'accès à l'ENT ONE pour toutes les écoles du département jusqu'au 15 juillet 2020, pour assurer la continuité pédagogique dans les écoles du 1^{er} degré.

Depuis le 14 mars, le quotidien de tous les élèves du département a été bouleversé. Les écoles ont été fermées et les élèves contraints d'étudier à la maison. Au regard de cette situation, Nicolas Fricoteaux, en sa qualité de président de l'ADICA, a décidé **de financer via l'Agence d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne, l'accès à l'environnement numérique de travail ONE pour toutes les écoles primaires du département.**

Cette solution numérique développée conjointement par les autorités académiques, la Région des Hauts-de-France, les cinq Départements de la région et les syndicats mixtes compétents (dont l'ADICA), propose un ensemble d'applications permettant d'accéder à des outils de travail et à de nombreuses ressources pédagogiques.

- **A ce jour, 467 des 481 écoles du département sont équipées.**
- **Le nombre d'utilisateurs a été multiplié par plus de 5 par rapport au mois de février (20 134 en février, 106 196 en mars) !**
- **La plateforme enregistre plus de 6 000 visites par jour, contre 1 200 en février.**

En cette période de crise sanitaire, le Département est aux côtés de tous les Axonais !

ENT NEO DANS LES COLLEGES DEPARTEMENTAUX

Le Département a la charge des 57 collèges de l'Aisne dans le cadre de ses compétences obligatoires. A ce titre, il a équipé l'ensemble des établissements axonais de l'environnement numérique de travail NEO. Ce **portail internet éducatif, ouvert aux parents, aux élèves et aux professeurs**, offre de nombreux services numériques : carnet de notes, devoirs, emploi du temps... Parents, élèves et enseignants ont accès à des modules d'apprentissage, des ressources, des outils pour créer et s'échanger des contenus pédagogiques... NEO est outil numérique moderne qui favorise les échanges et la communication entre les familles et les équipes éducatives.

Un outil indispensable en cette période de confinement pour assurer la continuité pédagogique :

sur aisne.com : <https://www.aisne.com/a-votre-service/colleges/connectes-avec-lent>